

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2282

Edition du
20 avril 2020

DANS CE NUMÉRO

Dettes africaines: la responsabilité helvétique (Jean-Daniel Delley)

Quand les Etats d'Afrique procèdent à des emprunts qu'ils garantissent par des matières premières, la Suisse peut et doit être agent de transparence

Transports publics: le défi de la mobilité de loisirs (Michel Rey)

Les activités de loisirs, nouveau marché pour les entreprises de transport en commun

Manque de masques et médicaments: la délocalisation en question (Jean-Pierre Ghelfi)

Covid-19: le rêve du monde d'après et le dur réveil (2/2)

Des lectures pour penser la pandémie (Michel Béguelin)

Covid-19, que retenir de la grippe de 1918 et que dire des prédictions formulées il y a dix ans?

Dettes africaines: la responsabilité helvétique

Quand les Etats d'Afrique procèdent à des emprunts qu'ils garantissent par des matières premières, la Suisse peut et doit être agent de transparence

Jean-Daniel Delley - 14 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36393>

La Suisse, sans accès à la mer et sans production propre, concentre une [part importante](#) du commerce des matières premières. Les cinq principales sociétés mondiales de ce secteur économique y ont leur siège. [Genève](#), parce que s'y trouvent tout à la fois des entreprises de trading et d'extraction, des sociétés de fret et les banques qui les financent, constitue un pôle d'attraction. Cette activité contribue, par ailleurs, pour près de 20% aux recettes fiscales du canton.

Cette prééminence helvétique comporte donc des avantages économiques indéniables. Elle implique ou devrait impliquer également des responsabilités pourtant rarement évoquées. [Foraus](#), forum suisse de politique étrangère, tente de combler cet oubli en s'appuyant sur l'exemple du continent africain.

Non, la Chine n'est pas le principal créancier des Etats africains. En 2016, ils plaçaient le tiers de leurs emprunts auprès d'acteurs privés. Cette même année, plus de la moitié des intérêts de la dette continentale était versée à ces mêmes acteurs. En 2014, le Tchad a bénéficié d'un prêt de 1,45 milliard de dollars de Glencore; le Congo a obtenu deux milliards de dollars de Glencore et Trafigura, prêts

remboursables en pétrole brut.

De bonnes affaires? C'est oublier que le risque principal repose sur le pays emprunteur. Ce dernier accroît sa dépendance à l'égard du secteur extractif et des sociétés prêteuses; il est ainsi soumis à la volatilité des prix du pétrole. Mais surtout ce type de contrat ne prévoit aucun plan de sauvetage financier tel que proposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Ces prêts garantis par des ressources en matières premières produisent rapidement une accumulation de dettes conduisant à la crise économique et à une réduction des ressources publiques consacrées aux besoins de base de la population, tels que la santé et l'éducation.

La Suisse, de par la place prééminente qu'elle occupe dans le commerce des matières premières, ne peut rester indifférente à ce problème. Elle commence certes à bouger, mais à un train de sénateur. Dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme, le Parlement a introduit des règles de transparence pour les sociétés actives dans l'extraction et le commerce des matières premières ([art. 964f CO](#)). Elles devront communiquer tout paiement effectué en faveur des gouvernements de pays où

elles sont actives, une exigence déjà présente dans le droit européen. Mais cette révision en cours depuis plus de 3 ans n'est toujours pas sous toit.

La Suisse fait partie de [l'Initiative transparence des industries extractives](#), une organisation regroupant 53 Etats qui promeut une gestion transparente de l'industrie extractive, à savoir la publication des revenus du pétrole, du gaz et des mines ainsi que des prêts octroyés aux Etats et entités publiques des pays concernés. Malheureusement cette norme ne s'applique pas complètement aux sociétés de négoce.

Pour ce qui concerne les prêts, [Foraus](#) préconise d'imposer aux créanciers un devoir de diligence: le bénéficiaire du prêt dispose-t-il effectivement d'une autorisation légale pour emprunter et d'une capacité financière suffisante pour faire face à ses obligations? Par ailleurs le créancier doit être au clair sur les effets sociaux, environnementaux et économiques de son prêt et s'engager à négocier le cas échéant une restructuration de la dette. Le devoir de diligence auquel doivent obéir les banques ne suffit pas à combattre les effets nuisibles des prêts: dans leur analyse

des risques, elles s'intéressent avant tout à la situation des

sociétés de négoce ou d'extraction et non à celle des

Etats emprunteurs et de leurs habitants.

Transports publics: le défi de la mobilité de loisirs

Les activités de loisirs, nouveau marché pour les entreprises de transport en commun

Michel Rey - 17 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36412>

Ambitieuse, la stratégie proposée par Ueli Stuckelberger? Le directeur de l'Union des transports publics (UTP), association qui regroupe 130 entreprises de la branche, veut faire passer la part des déplacements en commun de 20 à 40% d'ici 2040. Et, surprise, ce n'est pas le trafic pendulaire qui devrait contribuer à cet accroissement, mais celui des activités non professionnelles.

L'analyse de la [mobilité de loisirs](#) en Suisse de 2005 à 2015, menée à la demande de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) par les Universités de Lausanne et de Genève, fournit de nombreuses informations sur cette pratique et sur la nature des besoins en déplacements à satisfaire.

La voiture avant tout

Se divertir, se cultiver ou faire du sport, autant d'activités qui constituent un enjeu important de la mobilité en Suisse. Elles entraînent de nombreux voyages et quatre d'entre elles - activités extérieures non sportives (promenades), gastronomie, visites à des

parents ou des amis et activités sportives - rassemblent les quatre cinquièmes des distances parcourues.

Se pratiquant à des heures différentes de celles du travail et durant des jours de congé (surtout le week-end), les loisirs entraînent une demande qui fluctue dans le temps et qui fait appel à des modes de transport variés. Avec des horaires fixes et des trajets ponctués de correspondances, les transports publics peinent à répondre à cette demande. Aussi n'est-ce pas un hasard si ces déplacements demeurent très majoritairement effectués en voiture.

Cette mobilité change en fonction du lieu de résidence, des revenus des personnes ou du niveau de formation, mais aussi de la détention ou non d'un abonnement de transport ou du simple plaisir pour la conduite. Elle constitue une demande diversifiée et changeante. Alors, autant dire que la satisfaire implique une stratégie aussi complexe à concevoir qu'à mettre en œuvre.

Améliorer l'offre pour répondre à la demande

Pour relever le défi, Ueli Stuckelberger propose un paquet de mesures qui ne demandent pas d'investissements importants ([NZZ am Sonntag du 19.01.2020](#)). Le directeur de l'UTP constate que l'offre des transports publics s'affaiblit de manière significative le week-end. C'est pourquoi il propose de l'accroître, en introduisant des trains et des bus spéciaux durant les fins de semaine pour amener les citoyens dans les stations de ski, par exemple, comme le pratique la BLS pour l'Oberland bernois ou le RER zurichois en direction des Grisons. L'offre pourrait être aussi renforcée en fonction d'événements, afin de faciliter l'accès aux festivals ou aux rassemblements sportifs.

Pour assurer l'attractivité et la viabilité d'un tel programme, il faut élargir la notion de transports publics aux bus et taxis sur appel qui permettront d'amener la clientèle vers les gares. En leur faisant bénéficier du subventionnement prévu pour

les transports publics. De telles expériences existent déjà en Valais et dans les Grisons. Toutefois, elles ne doivent plus être réservées aux régions rurales, mais s'appliquer également dans les petits centres urbains.

Aussi, toujours dans l'idée de coordonner les moyens de locomotion, les entreprises de transport doivent-elles sérieusement améliorer l'efficacité de leur gestion et faire preuve de souplesse pour adapter rapidement leur offre à la demande de la clientèle de loisirs. Pour les déplacements en milieu urbain, une plus grande fluidité du trafic des bus via des couloirs qui leur sont réservés, une réduction du nombre de places de stationnement pour les voitures et une augmentation des espaces réservés aux vélos sont attendus.

Ueli Stückelberger ne mise pas sur une baisse des tarifs pour augmenter l'attractivité des transports publics. Ces

derniers coûtaient 17,6 milliards de francs en 2016, dont une moitié était payée par les utilisateurs et l'autre par la Confédération, les cantons et les communes. Cette répartition n'est pas, selon lui, à remettre en cause. En outre, l'offre de billets dégriffés ne semble pas apporter les résultats escomptés. Le spécialiste émet également des doutes sur l'intérêt du *mobility pricing*. Payer plus ou moins selon les heures et destinations ne constitue pas une solution pour les transports publics qui doivent répondre aux besoins de leur clientèle et non orienter le comportement de la population en matière de mobilité.

Un plan d'action fédéral en faveur des transports publics

Les propositions du directeur de l'UTP sont-elles réalistes? Sont-elles pertinentes pour influencer le transfert d'un

usage de la voiture vers les transports publics?

Elles bénéficieront certainement d'une meilleure écoute dans le nouveau parlement fédéral dont la composition semble plus favorable aux transports publics. Plusieurs interventions vont dans ce sens, notamment la demande d'élaboration d'un [plan d'action](#) pour augmenter la part des transports en commun dans le trafic global que le Conseil fédéral a accepté.

Il reste maintenant à attendre de nouvelles propositions en espérant qu'elles dépassent les déclarations d'intention et les considérations générales, à l'image de la [stratégie](#) 2009 de la Confédération vers une mobilité de loisirs durables. Aussi nécessaires qu'elles soient, ces mesures ne seront pas suffisantes. Elles doivent être accompagnées d'une prise de conscience des effets pervers pour le climat de notre mobilité de loisir insouciant.

Manque de masques et médicaments: la délocalisation en question

Covid-19: le rêve du monde d'après et le dur réveil (2/2)

Jean-Pierre Ghelfi - 16 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36405>

La pandémie du Covid-19 nous rend témoins de manques en masques et blouses de protection pour les soignants, voire pour la population en

général. Nous déplorons aussi des pénuries de médicaments pour assurer des traitements sur plusieurs semaines. Nous découvrons à cette occasion

qu'ils proviennent dans leur très grande majorité d'Inde et de Chine. Emoi!

Comment avons-nous pu laisser

des productions aussi essentielles être délocalisées? De toute urgence, il convient de les rapatrier. Comment faire cela - indépendamment des délais nécessaires?

Pourquoi les industries pharmaco-chimiques ont-elles confié ces productions à des pays lointains qui détiennent maintenant un quasi-monopole? La raison n'en serait-elle pas que la fabrication de ces médicaments «anciens» ne présente plus un grand intérêt financier, alors que celle de nouveaux principes actifs est beaucoup plus rentable? Peut-on croire sérieusement que ces mêmes industries relocaliseront ce qu'elles ont laissé partir et, ce faisant, renonceront à une part de leurs profits, souvent faramineux? Peut-on imaginer que ces chaînes de production mondialisées puissent être vraiment remises en cause face à la pression exercée par ailleurs pour produire des médicaments génériques, moins coûteux, donc moins rentables?

Des évolutions marginales sont certes envisageables. Mais quelle entreprise voudra se consacrer durablement à la fabrication de masques de protection, dont la valeur ajoutée est très faible? Vu sous cet angle, la mondialisation tient fermement le cap et la barre.

Parle-t-on de nationaliser?

Dans ce débat, [Le Temps](#) propose une réflexion

aussi surprenante qu'inattendue. Ce sont les gouvernements qui portent la responsabilité de cette pandémie parce qu'ils n'ont pas su ou pas voulu anticiper: «*Avec nos connaissances sur les coronavirus, [...] il aurait été tout à fait possible de trouver un composé efficace pour soigner les patients et constituer des stocks.*» On ne saurait en revanche adresser un tel reproche aux industries pharmaceutiques car «*le développement d'un médicament coûte cher*».

A voir les efforts considérables consentis partout dans le monde pour analyser le virus et lui trouver des parades, les connaissances acquises antérieurement apparaissent plutôt lacunaires!

Quant au développement d'un nouveau médicament, il coûte toujours cher et, que l'on sache, les sociétés pharmaceutiques ne sont généralement preneuses que s'il y a des marchés à fort pouvoir d'achat pour les écouler. Le quotidien romand aurait voulu lancer un appel à la nationalisation de ces industries qu'il n'aurait pas davantage déconcerté son lectorat.

L'urgence du moment

Le confinement imposé par le virus bloque les personnes et aussi les activités économiques. Le laisser-faire habituel du libéralisme n'a plus sa place. Même ses plus chauds partisans ne le revendiquent

plus. Bien au contraire, ils soutiennent l'intervention massive de l'Etat.

Mais posons crûment la question. Quel est le but de ces dizaines de milliards de francs (en Suisse) et de ces centaines de milliards ou milliers de milliards (ailleurs)? Remplir un caddie (ou plusieurs) pour les ménages les plus modestes. Garantir un salaire plus ou moins complet à celles et ceux qui ont été mis au chômage forcé. Aider les petites entreprises qui ont dû fermer boutique à survivre quelque temps. Fournir un appoint à des firmes que l'interruption des échanges commerciaux met sur le fil du rasoir.

Ne crachons pas dans la soupe: ces mesures sont nécessaires et justifiées par l'urgence du moment. Mais si tout cela est consenti plus ou moins de la même manière dans beaucoup de pays, c'est bien dans l'idée que la pandémie ne doit être qu'une parenthèse, et que demain tout redeviendra comme hier.

Tous ces milliards peuvent faire croire que la montagne est immense et que tout un chacun peut se servir largement. Illusion. Ils permettront à beaucoup, mais pas à toutes et tous, de tenir quelques mois, guère davantage. Et après? Même si les affaires reprennent progressivement, qui nous dit que les ménages vont se remettre à consommer comme auparavant. Il se pourrait bien que le coup qu'ils viennent de prendre au moral et au porte-

monnaie les incite à la prudence. Plutôt épargner que dépenser. Disposer de quelques réserves au moins jusqu'à ce que le calme soit revenu.

Pour les entreprises, le problème est analogue. Remettre en place les chaînes d'approvisionnement qui ont été interrompues prendra du temps. Il faudra s'assurer que les acheteurs ont toujours les moyens d'honorer leurs commandes. Chercher peut-être aussi d'autres clients et fournisseurs. Les Etats se sont regardés en chiens de faïence. Ils ont érigé des barrières à la circulation des personnes et des marchandises. Ces barrières ne tomberont pas aussi vite qu'elles ont été dressées. Il est certain que le PIB chutera, ce qui signifie que

chaque pays dans son ensemble, personnes et entreprises, disposera d'un revenu diminué.

De nouvelles majorités?

Sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, on ne peut s'empêcher de penser au jour d'après. Tous les pays auront creusé leurs dettes dans des proportions qu'on n'avait plus vues depuis la deuxième guerre mondiale. Est-ce incongru ou déplacé de penser que, chez nous comme chez nos voisins, des partis politiques raisonnables, qui ne pensent qu'au bien du pays et de ses habitants, voudront compenser les «largesses» actuelles? Ils ne manqueront certainement pas de nous dire qu'il est temps de réapprendre à économiser, à dépenser moins.

Imaginer qu'il serait possible de demander un effort aux contribuables les plus à l'aise n'entrera probablement pas en ligne de compte. Dans le long train des économies, il est vraisemblable que certains wagons porteront des inscriptions se rapportant à la lutte pour la protection de l'environnement ou aux dépenses sociales de toute nature. Seuls y échapperont, du moins dans un premier temps, les systèmes de santé.

C'est pour le coup, alors, que nous pourrions dire que demain ressemblera effectivement comme un petit frère ou une petite sœur à hier. C'est ce qui nous attend à moins que de nouvelles majorités populaires ne parviennent à se faire entendre. Le rêve n'est peut-être pas encore terminé.

Des lectures pour penser la pandémie

Covid-19, que retenir de la grippe de 1918 et que dire des prédictions formulées il y a dix ans?

Michel Béguelin - 18 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36427>

Prévoir, c'est se donner les moyens de gouverner. A commencer par soi-même. Mais au printemps 2020, pour qui demeure attentif à s'informer, il est rigoureusement impossible de prévoir quoi que ce soit au-delà de trois jours. Quand, en plus, ce quidam est propulsé au sommet des personnes à risques, il lui reste le détachement philosophique plus ou moins souriant, pour montrer l'exemple, et quelques

souvenirs livresques, éventuellement utiles en cette période d'incertitudes généralisées.

La somme sur la grippe espagnole intitulée [La grande tueuse](#) de Laura Spinney montre que l'efficacité des masques a largement été démontrée en Chine et aux alentours comme première barrière individuelle de distance avec l'extérieur.

Cartes et chiffres officiels à l'appui, l'auteure souligne qu'en Europe, le taux de mortalité dû à la grippe avait atteint 3% de la population, contre «seulement» 1,4% en Chine. Cette moyenne nationale tient compte du taux estimé à au moins 30% dans le Shaanxi, région de départ de la pandémie - en quelque sorte le Hubei de l'époque.

Un siècle et des poussières

plus tard, il aura fallu quelques semaines pour s'apercevoir en Europe que les masques individuels étaient parfaitement inutiles quand il n'y en avait pas et indispensables, ou à tout le moins chaudement recommandés, dès qu'un stock suffisant pouvait être constitué. Logique imparable.

Heureusement, en Suisse, les soignants au front ont été servis en priorité absolue – mais les EMS ne le sont pas encore tous. Quant aux salariés des services de deuxième ligne – vente de première nécessité, sécurité, transports – ils attendent impatiemment, en se lavant les mains, au savon principalement. En effet, l'institution privée ayant remplacé la Régie fédérale des alcools en 2018 a jugé qu'un stock fédéral d'éthanol était un facteur de [coûts à éliminer](#) sans délai, faisant ainsi que le désinfectant a lui aussi risqué de manquer.

L'origine de la pandémie: on prend les mêmes et on recommence

En octobre 1918, James Joseph King, capitaine du service de santé de l'armée américaine, faisait une déclaration qui eut son heure de gloire par la suite sur «*la similarité entre l'épidémie actuelle et celle de la peste pneumonique qui éclata en Chine, à Harbin en 1910*». Du côté américain, on croyait tenir l'origine du patient zéro. Mais quelques années plus tard, le doute s'est instillé.

Le cuisinier Albert Gitchell, premier malade officiel américain, fut déclaré tel le 4 mars 1918 au camp militaire de Funston au Kansas. Depuis la fin 1917, l'armée américaine y recrutait des paysans pauvres, dans un rayon de 500 kilomètres, pour le corps expéditionnaire destiné à l'Europe. Ces paysans, paraît-il, vivaient avec leur bétail dans des conditions à peu près semblables à celles des paysans chinois. L'origine de la pandémie de 1918 n'est toujours pas clairement définie. Une certitude cependant: l'Espagne n'y est pour rien.

En 2020, le président des Etats-Unis, Donald Trump, dit que la Chine est responsable, alors que le gouvernement chinois répond que l'origine du mal pourrait bien être américaine. On verra. Ou pas.

Prédictions glaçantes

Le [rapport de la CIA Comment sera le monde en 2025?](#) paraissait en français, en 2009. Un chapitre de deux pages est consacré à l'éventualité d'une pandémie mondiale. Quelques phrases semblent aujourd'hui prémonitoires. «*L'apparition d'une nouvelle maladie respiratoire humaine virulente, extrêmement contagieuse, pour laquelle il n'existe pas de traitement adéquat, pourrait déclencher une pandémie mondiale. Si une telle maladie apparaît d'ici à 2025...* ».

Quelques lignes plus loin: «*Si une maladie pandémique se déclare, ce sera sans doute dans une zone à forte densité*

de population, de grande proximité entre humains et animaux, comme il en existe en Chine et dans le Sud-Est asiatique». Et de poursuivre: «*il faudrait des semaines pour que les laboratoires fournissent des résultats définitifs confirmant l'existence d'une maladie susceptible de muter en pandémie. Entre-temps, des foyers se déclareraient dans les villes du Sud-Est asiatique. En dépit de restrictions limitant les déplacements internationaux, des voyageurs présentant peu ou pas de symptômes pourraient transporter le virus sur d'autres continents. Les malades seraient de plus en plus nombreux, de nouveaux cas apparaissant tous les mois*».

Suivent des prévisions apocalyptiques quant au nombre de victimes et au montant des pertes économiques. Pour ce qui est de cette dernière, l'article *Les milliards de l'urgence* ([DP 2280](#)) en donne une idée actualisée.

Gare à la seconde vague en automne

A propos du redémarrage de l'économie, un rappel historique s'impose. En 1918, la grippe a commencé autour des mois de mars et avril, en Chine et en Europe. Dans cette dernière, l'Espagne était en paix. Le roi Alphonse XIII fut hospitalisé à la mi-mai, puis son Premier ministre; ils s'en sortirent. Les pays en guerre ne pouvant admettre une

faiblesse stratégique cachèrent la pandémie à la population qui, du coup, l'a subie comme une fatalité. La grippe prit fin en Europe (comme en Chine) au début d'août en faisant quelques milliers ou dizaines de milliers de victimes.

La seconde vague, celle qui fut mondiale, dévastatrice et qui fit des millions de morts, débuta à la mi-septembre et s'acheva au début janvier 1919. Comme

aujourd'hui, il n'existait ni vaccin ni médicaments reconnus. Certes, les connaissances et la technologie médicales actuelles sont incomparables, mais ce qu'elles permettent n'est pas pour tout le monde. Et on peut se demander si les inégalités d'hier ne sont pas plus grandes aujourd'hui avec des écarts de richesses vertigineux et une population terrestre multipliée par trois au moins.

Cela dit, l'idée d'une obligation faite aux entreprises pharmaceutiques de poursuivre la recherche moins prestigieuse et rémunératrice, mais dont les résultats profitent à tous doit être soutenue. Il ne s'agirait pas d'une simple responsabilité morale, mais d'une contrainte permettant de protéger les populations de toutes conditions et nationalités.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Dettes africaines: la responsabilité helvétique

<https://www.rts.ch/info/economie/7639025-la-suisse-au-coeur-du-commerce-des-matieres-premieres.html>

<https://www.ge.ch/teaser/ingeneva/geneve-negoce-shipping>

https://www.foraus.ch/posts/debt-alert-swiss-commodity-traders-contribute-to-disastrous-debt-crises-in-africa-2/?utm_source=Foraus+distribution+list&utm_campaign=cdfbcce86-EMAIL_CAMPAIGN_2019_09_30_12_06_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_dbaf49353c-cdfbcce86-166117073

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=48173>

<https://eiti.org/fr>

Transports publics: le défi de la mobilité de loisirs

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/strategie-et-planification/mobiledeloisirs.html>

<https://nzzas.nzz.ch/wirtschaft/klimaschutz-oeffentliche-verkehr-soll-massiv-ausgebaut-werden-ld.1534856?reduced=true>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20194445>

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/transports-et-infrastructures/strategie-et-planification/mobiledeloisirs.html>

Manque de masques et médicaments: la délocalisation en question

<https://www.letemps.ch/sciences/prevention-epidemies-un-immense-gachis>

Des lectures pour penser la pandémie

<https://www.babelio.com/livres/Spinney-La-Grande-Tueuse/1053293>

<https://www.tagesanzeiger.ch/wie-der-bund-den-desinfektionsmittel-engpass-verursachte-648183807215>

<https://www.lisez.com/ebook/le-nouveau-rapport-de-la-cia/9782221117576>

<https://www.domainepublic.ch/articles/36313>